



COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 11 AVRIL 2024

Sport de haut niveau :

Liège - Louvain-la-Neuve, l'alliance pour l'excellence

L'UCLouvain et l'ULiège voient leur projet conjoint d'infrastructures sportives retenu par le Gouvernement wallon.

La candidature de Liège et de Louvain-la-Neuve pour la construction d'un pôle sportif d'excellence multidisciplinaire a été plébiscitée ce 10 avril par le Gouvernement wallon dans le cadre de son plan de relance. Il s'agit d'un projet d'envergure qui répondra aux besoins du monde sportif de haut niveau en Wallonie. L'UCLouvain et l'ULiège avaient travaillé étroitement et conjointement pour déposer un projet unique et offrant une complémentarité fédératrice pour le sport wallon.

Le dossier, déposé par l'ASBL de gestion des centres sportifs du Sart Tilman et par le Complexe sportif de Blocry, est, en effet, soutenu par l'ULiège, l'UCLouvain mais aussi par l'Adeps.

Le Gouvernement de la Wallonie vient d'accorder un subside jamais égalé dans le domaine du sport en vue de doter le centre sportif de Liège :

- d'une piscine de 50 mètres (olympique), qui doit permettre aux sportifs de haut niveau de trouver un espace d'entraînement adapté dans les meilleures conditions ;
- d'un vélodrome couvert qui sera la seule infrastructure de ce type dans le sud du pays ;
- d'un centre d'expertise et d'optimisation de la performance sportive qui sera partagé dans une complémentarité d'expertise scientifique avec le pôle louvaniste. Il s'agit de l'évaluation et l'entraînement dans le domaine de la biomécanique dont l'analyse du mouvement et de l'évaluation de la force, la neurologie dans l'analyse du geste et la prévention lésionnelle.

Le centre sportif de Louvain-la-Neuve bénéficiera également d'une partie de l'enveloppe débloquée par le Gouvernement wallon. Elle permettra de se doter :

- d'un centre d'hébergement dédié aux sportifs de haut niveau avec des espaces en hypoxie ;
- d'un centre d'expertise et d'optimisation de la performance sportive qui sera partagé dans une complémentarité d'expertise sportive avec le pôle liégeois. Il s'agit de l'évaluation et l'entraînement des sportifs dans le domaine de la physiologie de l'effort, dont l'entraînement en hypoxie, l'évaluation métabolique et la neurologie liée à l'analyse neuromusculaire locale (plateforme de force ...)

Ces infrastructures seront accessibles aux sportifs porteurs de besoins spécifiques.

Le subside accordé par la Wallonie à l'ASBL de gestion des centres sportifs du Sart Tilman s'élève à 48.830.737 euros (75%).

Le subside accordé au complexe sportif de Blocry s'élève à 11.740.071 euros (75%)

Le solde des frais d'investissement (25%) sera couvert par la Fédération Wallonie-Bruxelles, un des copropriétaires des 2 centres sportifs universitaires.

A la veille de l'entrée en lice de nos sportifs aux jeux olympiques de Paris, cette annonce est un véritable souffle d'optimisme.

CONTACTS PRESSE :

ULiège : Anne Girin, Administratrice

0494 57 25 30 – dmoreau@uliege.be

UCLouvain : Alexia Autenne, Administratrice générale

0498 918 438 – benjamin.adnet@uclouvain.be